

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Les mondes enfouis d'Anne Suzanne Richard. Une marge d'autonomisation féminine après la Déportation (1785-1789)

Adeline Vasquez-Parra

Numéro 36-37, printemps–automne 2022

Femmes et archives en Acadie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105951ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1105951ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vasquez-Parra, A. (2022). Les mondes enfouis d'Anne Suzanne Richard. Une marge d'autonomisation féminine après la Déportation (1785-1789). *Port Acadie*, (36-37), 261–282. <https://doi.org/10.7202/1105951ar>

Résumé de l'article

Au lendemain du traité de Paris (1763), une nouvelle génération d'Acadiens et d'Acadiennes voit le jour : celle des enfants de déportés. Nombre d'entre eux se trouvent en France à partir de 1758. Cette génération n'a pas beaucoup connu l'Acadie et a grandi dans des communautés de réfugiés. Celle-ci se trouve tiraillée entre les sentiments de nostalgie de ses aînées et les nouvelles opportunités sociales et professionnelles offertes par la France des années prérévolutionnaires alors en pleine mutation politique et économique. Alors que se découvrent au XIX^e siècle certains « destins » de femmes issues de la Déportation, cet article revient sur celui d'Anne Suzanne Richard, tailleuse et lingère acadienne à Morlaix, en Bretagne, pour rendre compte d'une « marge d'autonomisation ». Ce concept renvoie au façonnement d'un réseau de connexions sociales dans la poursuite d'un but propre échappant au contrôle total du pouvoir communautaire et/ou étatique. L'une de ces marges est ici étudiée en lui octroyant une orientation spécifiquement féminine : la relation épistolaire entre Richard et une aristocrate bretonne, la comtesse Marie Jeanne Jégou du Laz. Au cours de leurs échanges entre 1785 et 1789, l'autonomie féminine se dévoile loin de toute conception homogène et réifiée de la catégorie historique de « femme réfugiée ». Des relations sociales se nouent autour d'Anne Suzanne Richard pour la placer dans des interactions avec différents milieux sociaux et professionnels, de la sphère domestique à la sphère publique. En cela, la marge d'autonomisation ouvre sur un nouveau traitement archivistique des femmes acadiennes réfugiées par l'exploration de nouvelles dynamiques de réseaux entreprises entre agentes historiques, communautés marchandes et acteurs indépendants après la Déportation.

Les mondes enfouis d'Anne Suzanne Richard. Une marge d'autonomisation féminine après la Déportation (1785-1789)

Adeline Vasquez-Parra
Université de Lille

Résumé

Au lendemain du traité de Paris (1763), une nouvelle génération d'Acadiens et d'Acadiennes voit le jour : celle des enfants de déportés. Nombre d'entre eux se trouvent en France à partir de 1758. Cette génération n'a pas beaucoup connu l'Acadie et a grandi dans des communautés de réfugié-es. Celle-ci se trouve tiraillée entre les sentiments de nostalgie de ses aîné-es et les nouvelles opportunités sociales et professionnelles offertes par la France des années pré-révolutionnaires alors en pleine mutation politique et économique. Alors que se découvrent au XIX^e siècle certains « destins » de femmes issues de la Déportation, cet article revient sur celui d'Anne Suzanne Richard, tailleurse et lingère acadienne à Morlaix, en Bretagne, pour rendre compte d'une « marge d'autonomisation ». Ce concept renvoie au façonnement d'un réseau de connexions sociales dans la poursuite d'un but propre échappant au contrôle total du pouvoir communautaire et/ou étatique. L'une de ces marges est ici étudiée en lui octroyant une orientation spécifiquement féminine : la relation épistolaire entre Richard et une aristocrate bretonne, la comtesse Marie Jeanne Jégou du Laz. Au cours de leurs échanges entre 1785 et 1789, l'autonomie féminine se dévoile loin de toute conception homogène et réifiée de la catégorie historique de « femme réfugiée ». Des relations sociales se nouent autour d'Anne Suzanne Richard pour la placer dans des interactions avec différents milieux sociaux et professionnels, de la sphère domestique à la sphère publique. En cela, la marge d'autonomisation ouvre sur un nouveau traitement archivistique des femmes acadiennes réfugiées par l'exploration de nouvelles dynamiques de réseaux entreprises entre agentes historiques, communautés marchandes et acteurs indépendants après la Déportation.

Abstract

After the Treaty of Paris (1763), a new generation of Acadians was born: the children of deportees. Many of them were in France from 1758 on. This generation did not know much about Acadia and grew up in refugee communities. They were torn between the nostalgic feelings of their elders and the new social and professional opportunities offered by France in the pre-revolutionary years, which was undergoing major political and economic changes. While certain "destinies" of women from the Deportation were discovered in the 19th century, this article returns to the story of Anne Suzanne Richard, an Acadian tailor and laundress in Morlaix, Brittany, to account for a "margin of empowerment." This concept refers to the shaping of a network of social connections in the pursuit

of one's own goal beyond the total control of community and/or state power. This article focuses on one of these margins by giving it a specifically feminine orientation: the epistolary relationship between Richard and a Breton aristocrat, the Countess Marie Jeanne Jégou du Laz. In the course of their exchanges between 1785 and 1789, female autonomy is revealed far from any homogeneous and reified conception of the historical category of "refugee woman." Social relations are established around Anne Suzanne Richard to situate her in interactions with different social and professional milieus, from the domestic realm to the public sphere. In this way, the margin of empowerment opens up a new archival treatment of Acadian refugee women through the exploration of new network dynamics undertaken between historical agents, merchant communities, and independent actors after the Deportation.

Mots clés

Déportation, femmes, réfugiées, Acadiennes, marges, autonomisation

Keywords

Deportation, women, refugees, Acadians, margins, empowerment

L'exil reflète des expériences contradictoires, des sentiments d'ivresse ou d'inconfort, éloignés de la stabilité produite par l'ancrage territorial. L'expérience complexe de l'exil ne nous est jamais parvenue par le rassemblement des voix des réfugiées acadiennes de la Déportation.

Pourtant, en 1905, une monographie intitulée : *Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution, à propos d'une correspondance inédite (1782-1790)* paraît aux éditions parisiennes Honoré Champion. Jeanne Baudry, son auteure, est une historienne régionale de Bretagne¹. Née en 1864, Baudry retranscrit dans son ouvrage la correspondance d'une famille de la noblesse bretonne, les Jégou du Laz. Retrouvée « sous le lambris d'une cheminée » au château de Trégarantec en Mellionec, selon un compte rendu de l'ouvrage, cette correspondance contient « un certain nombre de lettres adressées aux châtelains du lieu, le comte et la comtesse du Laz, par quelques-uns de leurs parents et de leurs amis² ». Parmi ces nombreuses lettres, quatre sont rédigées

1 Jeanne Baudry, *Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution française, à propos d'une correspondance inédite, (1782-1790)*, 2 volumes, Paris, Champion, 1905, 482 p.

2 Recension d'André Lesort, « Jeanne Baudry, *Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution française, à propos d'une correspondance*

entre 1785 et 1789 de la main d'une « personne de confiance³ » : Anne Suzanne Richard. Née en Acadie probablement peu avant la Déportation, Anne Suzanne Richard arrive en France après la guerre de Sept Ans (1756-1763) en provenance de Liverpool où elle a été déportée avec ses parents, frères et sœurs⁴. Au moment de la correspondance entreprise avec la comtesse Marie Jeanne Jégou du Laz, elle exerce la profession de tailleuse dans la ville de Morlaix. Cette correspondance laisse transparaître des liens d'amitié, mais aussi une relation soudée par le négoce et les réseaux professionnels révélant une femme complexe qui porte en elle quantité de « mondes⁵ » traversés au cours d'une vie. En effet, si Richard parcourt des lieux géographiques aussi divers que l'Acadie de la Déportation, l'Angleterre ou Belle-Île-en-Mer, elle pénètre également divers milieux sociaux (marine, noblesse bretonne), professionnels (commerce des toiles) et des périodes politiques troublées (France pré-révolutionnaire). Dans ce contexte, Anne Suzanne Richard prend appui sur sa fréquentation de milieux divers pour ouvrir un commerce de toiles, activité alors interdite aux femmes dans la France d'Ancien Régime⁶. Elle autonomise sa condition de « réfugiée » en s'intégrant à la société bretonne tout en préservant des liens forts avec son groupe d'origine puisque ses deux sœurs, Marguerite Rosalie et Marie Esther, participent activement à son activité professionnelle.

La vie des réfugiées acadiennes longtemps jugée anecdotique par les historien·ne·s de la Déportation, s'avère absente des

inédite (1782-1790). Paris : Champion, 1905 », dans Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, vol. 21, n° 2, 1905, p. 240-42.

- 3 Expression de Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 1, p. 306.
- 4 Stephen White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999.
- 5 Pour l'utilisation de cette expression dans un contexte d'interculturalité en histoire moderne, voir Serge Gruzinski, « Les mondes mêlés de la monarchie catholique et autres "connected histories" », dans *Annales*, vol. 56, n° 1, 2001, p. 85-117.
- 6 Sabine Juratic et Nicole Pellegrin, « Femmes, villes et travail en France dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », dans *Histoire, économie et société*, vol. 13, n° 3, 1994, p. 477-500.

livres d'histoire. Cette omission est révélatrice d'un effacement par la méthodologie historique elle-même⁷. En niant une approche centrée sur le genre, les historien·ne·s ont négligé quantité de trajectoires recouvertes par la Déportation puis l'exil⁸. Simplifié, le portrait de « la » réfugiée est orienté dans ces textes par un regard homogène sur le groupe durant la période moderne où les aspirations des uns, des autres disparaissent derrière la volonté de quelques leaders officiels. En retrouvant des traces ignorées ou en réinterprétant certaines sources déjà connues par le prisme du genre, l'historien·ne ne met pas seulement à jour une expérience humaine, mais contribue également à interroger l'histoire des mobilités (dans le sens de déplacement physique, et aussi dans le sens de mouvement entre les catégories sociales assignées) forcées et consenties à l'échelle individuelle et collective⁹.

La production historique centrée sur la Déportation s'est ainsi beaucoup attardée sur les ancrages (territoriaux, linguistiques, politiques), en particulier lorsqu'ils étaient redevables d'idéologies nationalistes¹⁰, et non sur les mobilités. Celles-ci présentent des

7 Adeline Vasquez-Parra, « Les réfugiées acadiennes dans l'Atlantique français : des voix effacées », dans *Études canadiennes/Canadian Studies*, vol. 88, n° 1, 2020, p. 31-51.

8 Ces trajectoires sont aussi produites par la violence. Voir Wenona Giles et Jennifer Hyndman (dir.), *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones*, Berkeley, University of California Press, 2004, 361 p.

9 Geneviève Camus-Jacques, « Refugee women: the forgotten majority », dans *Refugees and International Relations*, sous la direction de Gil Loescher et Laila Monahan, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 141-47, 307 p.; Gina Buijs (dir.), *Migrant Women Crossing Boundaries and Changing Identities*, Oxford, Berg, 1993; Agnès Callamard, « Refugee women: a gendered and political analysis of the refugee experience », dans *Refugees: Perspectives on the Experience of Forced Migration*, sous la direction d'Alistair Ager, Londres, Continuum, 1998, p. 196-214, 262 p. Pour la méthodologie de recherche historique sur les femmes, voir Gerda Lerner, « New Approaches to the Study of Women in American History », dans *History of Women in the United States*, sous la direction de Nancy F. Cott, volume 1/1 Theory and Method in Women's History, New York, K.G Saur, 1992, p. 5-14, 402 p.; Mary Jo Maynes, Ann Waltner et Birgitte Soland, Ulrike Strasser (dir.), *Gender, Kinship, Power: A Comparative and Interdisciplinary History*, New York, Routledge, 1996, 305 p.

10 Phyllis LeBlanc, « Que nous apprennent les synthèses historiques et les contributions récentes à la recherche fondamentale en histoire des femmes et du genre

individus et des appartenances mouvantes ne suivant pas toujours des logiques concrètes et déterminées, troublant la quête de l'historien·ne souhaitant rendre le passé intelligible. De cette façon, qu'advient-il des femmes qui sortent des catégories de la mobilité traditionnelle (exil, migration, expropriation) produisant des ancrages (lieux de refuge, de retour ou de départs) pour subvertir des catégories assignées de « déportées », de « réfugiées », « d'étrangères », voire « d'Acadiennes » ? Qu'en est-il des routes, des lieux et des temps qui échappent aux épistémologies traditionnelles de la Déportation ? Avons-nous correctement évalué combien les catégories linguistiques à travers lesquelles on pense et imbrique les acteurs et actrices des lieux traditionnels de la Déportation sont genrées, racialisées, politisées ?

Retrouver des identités effacées¹¹ permet donc l'analyse de nouveaux processus d'appartenance(s) évacuant une ontologie des catégories linguistiques où la limite et non l'ouverture oriente le résultat de la recherche¹². Ces limites, en Acadie (comme ailleurs), portent la marque du patriarcat : la recherche du patronyme ou des liens d'appartenance à une certaine culture du territoire anthropisé, conditionnant les fouilles archivistiques sur les réfugiées de la Déportation. Ces caractéristiques ne sont pas nécessairement projetées sur des agent·e·s historiques, mais plutôt sur une méthodologie de recherche qui oriente l'observation et la circonscription du terrain d'enquête.

Plutôt que d'adopter l'ancrage, qu'il soit familial ou territorial, comme méthode de traitement archivistique, et donc de rechercher

en Acadie ? » dans *Paroles et regards de femmes en Acadie*, sous la direction de Jimmy Thibeault, Michael Poplyansky, Stéphanie Saint-Pierre et Chantal White, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 21-43, 341 p. Ces répercussions nocives du nationalisme sur les normes de genre ont déjà été relevées par Nira Yuval Davis, *Gender and Nation*, New York, Taylor & Francis, 1993, 168 p.

- 11 Comme valorisé par Maurice Basque dans « Seigneuresse, mère et veuve, analyse d'une parole identitaire féminine en Acadie coloniale du XVIII^e siècle », dans *Dalhousie French Studies*, vol. 62, n^o 1, 2003, p. 73-80.
- 12 Pour une étude exhaustive des rapports entre langue, genre et identité acadienne, voir Isabelle LeBlanc, « Femmes, langue et construction identitaire : un portrait sociolinguistique de l'Acadie », thèse de doctorat en sociolinguistique, Département d'études françaises, Université de Moncton, Moncton, 2019.

des « noms de famille » et des lieux géographiques redevables d'un certain biais national, cet article souhaite adopter la mobilité comme méthode. Les lieux (physiques ou non) choisis par les individus (milieux socioprofessionnels et affectifs) et les groupes formés par les contraintes du contexte constituent ici l'échelle d'analyse, projetant les agent·e·s historiques dans un devenir plutôt que dans des liens subis redevables d'un ancrage contingent¹³.

Situer les réfugiées acadiennes

La localisation sur la carte géographique est aussi une localisation dans l'histoire. Les différentes sociétés ont souvent tendance à opposer l'espace, fixe et immuable, au temps muable et mouvant. Or le temps produit aussi de l'espace : il existe de multiples façons (la cartographie, le droit, le politique, la culture) de délimiter ou de borner une terre, un terrain, une région, et donc d'écarter ou d'assimiler des populations dans leurs limites selon les époques. Localiser les femmes acadiennes, dans les espaces et les temps du Grand Dérangement¹⁴, révèle des parcours effacés, mais interroge aussi ces effacements dans de plus larges politiques de la localisation (*politics of location*). Cette expression est employée par l'auteure et théoricienne féministe Adrienne Rich dans son célèbre essai *Notes Towards a Politics of Location*¹⁵, publié en 1984. Pour Rich, il s'agit non pas tant de révéler les différents assujettissements des femmes que de dévoiler les pratiques et usages qui font d'une femme une femme dans des contextes historiques donnés. Cette entreprise, si nourrie par les théories postcoloniales du déplacement¹⁶,

13 Voir la réflexion de Joan Wallach Scott sur la narration de l'expérience historique du genre dans *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1988, 242 p.

14 Voir Nicole Gilhuis, Gregory Kennedy et Adeline Vasquez-Parra, « Les traces et les temps du Grand Dérangement », 27 juillet 2020, <https://www.repenserlacadie.com/post/vasquez-parra-gilhuis-kennedy-les-traces-et-les-temps-du-grand-dérangement>.

15 Adrienne Rich, « Notes Towards a Politics of Location », dans Adrienne Rich, *Blood, Bread and Poetry: Selected Prose 1979-1985*, London, Little, Brown and Co., 1984, p. 210-232, 256 p.

16 Gayatri Spivak « Diasporas Old and New: Women in the Transnational World »,

interrogerait non pas tant les expériences historiques des réfugiées acadiennes que la langue et les concepts dans lesquels ces expériences sont (re)produites.

Il y a donc nécessité à penser les processus de mobilités des réfugiées acadiennes en dehors de toute conception homogène disqualifiant la localisation individuelle ou collective (en termes de volonté d'appartenance par les attachements émotionnels et les états existentiels) au profit d'une politique de la localisation où dans un certain nombre de textes historiques, l'appartenance est jugée à partir d'un projet relevant de la construction de frontières entre qui appartient au groupe et qui n'y appartient pas.

La « marge d'autonomisation¹⁷ » prend appui sur l'expérience du groupe tout en accordant une valeur à la localisation individuelle qui n'est pas réduite à un positionnement venu du haut, mais déployée selon les aspirations et les possibilités de chacun. Espace physique ou mental né d'une capacité d'un ou de plusieurs sujets à contrer les catégories d'appartenance assignées par des structures de pouvoir (État, marché économique, institutions religieuses), la marge d'autonomisation rend compte d'une ouverture à la fluidité des appartenances individuelles inhérente à toute mobilité. Ces marges ne suivent pas toujours des logiques continues entre le territoire quitté, la famille ou le clan suivi, la langue et la religion commune à une société¹⁸, sans pour autant s'en départir de

dans *Textual Practice*, vol. 10, n° 2, 1996, p. 245-269; Michel-Rolph Trouillot, *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press, 1995, 216 p.; Daiva Stasiulis, Nira Yuval Davis, *Unsettling Settler Societies, Articulation of Gender, Race, Ethnicity and Class*, London, Sage Publications, 1995, 297 p.; bell hooks, *Belonging: A Culture of Place*, New York, Routledge, 2009, 305 p.; Edward Saïd, « Traveling Theory », dans *World Literature in Theory*, sous la direction de David Damrosch, New York, Wiley Blackwell, 2014, p. 114-130, 524 p.

17 Adeline Vasquez-Parra, « Connexions acadiennes et réseaux marchands français dans l'océan Indien (1762-1785) : une marge d'autonomisation ? », dans *Acadiensis*, vol. 50, n° 1, 2021, p. 96-119.

18 Cette idée a déjà été évoquée par Gregory Kennedy, Thomas Peace et Stephanie Pettigrew dans « Social Networks across Chignecto: Applying Social Network Analysis to Acadie, Mi'kma'ki, and Nova Scotia, 1670-1751 », dans *Acadiensis*, vol. 47, n° 1, 2018, p. 8-40. Voir aussi Bernard Chérubini, « Les Acadiens en Guyane (1765-1848) : une "société d'habitation" à la marge ou la résistance

façon radicale. En histoire, les marges échappent à l'archivistique officielle, car là où un centre professe un discours officiel de puissance et d'autorité sur des sujets (et fait naître un groupe, une caste, des exclus), la marge, elle, s'accommode en certains endroits de leur autonomie (même partielle). Dans ce contexte, des femmes développent ainsi des relations de confiance spécifiques entre elles pour façonner ces marges. Ces dernières peuvent alors s'interpréter par de nombreuses perspectives laissant transparaître quantité de modes possibles de relation à l'autre : affectif, identitaire, social, économique ou linguistique. Cette mise à jour de rôles spécifiques tenus par les femmes dans un monde d'hommes balaie la possibilité de décisions prises par certain·es au nom du groupe contre les intérêts de certain·es autres de ses membres. La survalorisation de la parole masculine dans les archives a effacé celle des femmes, conduisant à un vide historiographique qu'il s'avère aujourd'hui nécessaire de combler, cette expérience étant capitale à une meilleure compréhension du groupe en général.

Les sources

Tous les historien·ne·s de la Déportation se heurtent à la difficulté majeure de la recherche de sources traitant spécifiquement des femmes acadiennes dans lesquelles elles ne prennent pas la parole de façon connexe, mais centrale. Plusieurs nouvelles publications de correspondances et de mémoires spécifiquement féminins sont cependant lancées de part et d'autre de l'Atlantique au XIX^e siècle, comme l'a déjà signalé Clint Bruce¹⁹. Au cours de cette période, quelques rares témoignages de femmes acadiennes sont publiés en France, sous-tendus par des éditeurs soucieux de défendre les valeurs d'Ancien Régime où les castes nobiliaires ont

d'un modèle d'organisation sociale », dans *Port Acadie*, n^{os} 13-14-15, printemps-automne 2008, printemps 2009, p. 147-172.

19 Clint Bruce, « De l'acadianité en contexte louisianais : *Les Veillées d'une sœur ou le destin d'un brin de mousse* (1877), autobiographie de Désirée Martin », dans *Paroles et regards de femmes en Acadie*, sous la direction de Jimmy Thibeault, Michael Poplyansky, Stéphanie Saint-Pierre et Chantal White, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 131-160.

porté « secours » aux Acadien·nes, considérés comme « martyrs » de la foi chrétienne²⁰. Soulignons deux publications majeures dans le rassemblement des traces des réfugiées acadiennes en France. La première provient de Sylvain Rigaud qui publie en 1867, *Vie de la bonne sœur Elisabeth Bichier des Âges*²¹. Il note qu'en 1822, une veuve acadienne anonyme rend compte de son expérience de la Déportation alors qu'elle vit encore dans le Poitou, à La Puye. Âgée de soixante-dix ans, elle livre son témoignage à Elisabeth Bichier, une religieuse appartenant à l'Ordre de Sainte-Croix. La seconde est publiée au début du siècle suivant même si l'entreprise de collecte de lettres commence à la fin du XIX^e siècle. Parue en 1905, *Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution, à propos d'une correspondance inédite (1782-1790)*, est, selon les mots de son auteure, Jeanne Baudry : « [...] surtout biographique. [Les lettres] font revivre un grand nombre de familles bretonnes dont les descendants vivent encore²². » Elle ajoute : « Nous les avons puisés à des sources aussi sûres que possible et avons recherché des documents inédits, ou tout au moins peu connus, sur les deux cent cinquante familles ou personnages, environ, dont il est question dans notre vieille correspondance²³. » Baudry souhaite documenter l'histoire des mentalités en Bretagne (ou ce qu'elle nomme « l'état des esprits ») à la veille de la Révolution, le Parti breton s'opposant au Parti français mené par la grande noblesse bretonne, de passage régulier à la cour où elle cultive la faveur royale. Parmi ces documents, Baudry part d'une correspondance qui allie les Jégou du Laz, propriétaires du château de Trégarantec, à la nouvelle « châtelaine, destinataire de la plupart de nos vieilles lettres, dont plusieurs sont signées de ce nom de Kersauson²⁴ ».

20 On perçoit cette dimension clérico-nationale dans le récit hagiographique retraçant la vie d'Anastasie LeBlanc, réfugiée acadienne à Morlaix, décapitée pour avoir hébergé un prêtre réfractaire, dans Aimé Guillon, *Les martyrs de la foi pendant la Révolution française*, volume 3, Paris, Germain Mathiot, 1821, p. 127, 616 p.

21 Sylvain Rigaud, *Vie de la bonne sœur Elisabeth Bichier des Âges*, Poitiers, Éditions de Poitiers, 1867, 466 p.

22 Jeanne Baudry, *op. cit.*, p. 8.

23 *Ibid.*, p. 6.

24 *Ibid.*, p. 7.

Baudry précise :

Madame du Laz, femme de peu de fortune, mais de beaucoup de tête avait mis de l'ordre dans son nouveau ménage et, dès le début, coupé court à tous les abus et gaspillages qui s'étaient introduits au château pendant les longues années de veuvage du comte de Laz. Le train de maison, à cette époque, ne paraît pas considérable, mais on y continuait cependant ces réceptions de parents et d'amis, réceptions larges et cordiales²⁵ [...]

La correspondance débute en juin 1782, un mois après le mariage de Michel Marie Jégou, comte du Laz (1726-1799), inspecteur des haras, veuf depuis 1770 et père de six enfants, avec la jeune Marie-Jeanne de Kersauson (1747-1822), veuve d'un enseigne des vaisseaux du Roi à Saint-Domingue²⁶. Certaines lettres sont retranscrites manuscrites, preuves de l'authenticité des découvertes²⁷.

L'historien André Lesort regrette néanmoins que « les auteurs de ces lettres demeurent généralement dans le terre-à-terre de la vie ordinaire ». Lorsque leurs auteur·e·s parlent des affaires publiques, même « au milieu des années troubles de 1788 et de 1789 », illes ne nous fournissent jamais « ni récits détaillés des faits, ni appréciations judicieuses des évènements ». Cependant, « leur contact permanent avec le paysan dont ils parlent la langue²⁸ » est appréciable par la soi-disant juste retranscription des relations entre noblesse et paysannerie. On perçoit ici la valorisation par les historien·nes de ce type de relations paternalistes qui n'ont probablement jamais eu cours entre classes possédantes et laborieuses, enfermant les liens entre individus issus de différentes classes dans un système ordonné. Issues de la même génération, Anne Suzanne Richard, tailleurse à Morlaix, et Marie Jeanne du Laz, comtesse du château de Trégarantec, entretiennent une correspondance dépassant cette approche caricaturale des liens entre classes sociales dans la France d'Ancien Régime.

25 *Ibid.*, p. 7.

26 « Société généalogique man8rove », <https://man8rove.com/fr/profile/uimduolm-marie-jeanne-de-kersauson>

27 André Lesort, *op. cit.*, p. 240-42.

28 *Idem.*

Le contexte des réfugiées acadiennes en France (1758-1789)

Dans le monde atlantique français, un nombre important de réfugiées acadiennes se trouvent ainsi dans des situations inédites qui les rapprochent de groupes auparavant inapprochables. Veuves ou soutiens de famille, elles apprennent à se réorganiser dans l'exil. Elles assument souvent de nouveaux rôles, en particulier lorsque l'aide offerte par l'État est insuffisante pour leur subsistance ou celle des individus dont elles ont la charge²⁹. Certaines femmes s'occupent ainsi de parents malades, de sœurs ou frères très affaiblis par la Déportation ou recueillent des nièces ou neveux orphelins, ce qui est rarement le cas des hommes acadiens en France. Un exemple marquant est celui de Madeleine Granger qui sollicite le gouvernement français en 1786, car sa sœur étant décédée, elle se trouve incapable de nourrir ses neveux : « Aujourd'hui qu'elle a perdu cette sœur, écrit le sous-intendant à la marine de Rochefort en charge du dossier, elle se trouve chargée des trois enfants auxquels le père est hors d'état de donner les secours nécessaires. Elle demande avec instance la solde de 3 sols, n'ayant pour elle et ses trois pupilles que son travail et ne pouvant les abandonner pour reprendre l'état de femme de chambre qu'elle avait auparavant³⁰. »

Ces nouveaux rôles s'ouvrent sur plusieurs espaces de compréhension du genre menant parfois à des inversions influencées par les conditions locales où les femmes doivent jouer des rôles auparavant réservés aux hommes. Elles se trouvent contraintes de penser leur nouvelle condition à partir d'une gamme d'actions et de ressources qui impliquent parfois des microrésistances à l'ordre établi, des solidarités nouvelles et des adaptations socioéconomiques.

De 1763 à 1789, environ 3000 individus acadiens sont présents dans l'espace colonial français³¹. Ils proviennent de deux vagues migratoires différentes : l'une issue du rapatriement du personnel

29 Adeline Vasquez-Parra, 2020, *op. cit.*, p. 32.

30 Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, coll. C 2453.

31 Christopher Hodson, *The Acadian Diaspora: An Eighteenth-Century History*, Oxford, Oxford University Press, 2016, 260 p.

colonial et militaire de l'île Saint-Jean en 1758 et l'autre, issue des ports anglais en 1763. Sur ces 3000 personnes, un grand nombre est pressenti entre 1763 et 1768 pour des projets de colonisation aux Caraïbes (Saint-Domingue, Martinique, Guyane). Quelques 620 individus partent aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, 150, aux îles Malouines, une soixantaine s'exilent dans l'océan Indien et enfin une écrasante majorité du groupe migre vers la Louisiane à partir des années 1770³². La démographie du groupe est essentielle, car sur cette période s'étalant de 1763 à 1789, certains réfugiés, femmes et hommes, sont nés en Angleterre de parents acadiens, d'autres sont nés en France de parents acadiens, d'autres ont quitté très jeunes l'Acadie. Il faut donc souligner cette persistance d'écartés générationnels et d'expériences différentes de la mobilité liées à l'âge des uns, des autres.

Les historien·ne·s ont noté plusieurs recensements de la population acadienne entrepris sur le sol métropolitain. La principale liste qui retient leur attention est réalisée en juin 1772³³. Celle-ci établit des catégories et des normes entre colons de la grande Acadie et « gens de Louisbourg ». Cette liste est la preuve même que les Français cherchent avant tout à former une catégorie d'« Acadiens » en séparant les « vrais » des « faux » Acadiens sans que l'on ne sache vraiment si ces catégories possèdent une signification quelconque pour les individus en question³⁴.

Cette entreprise de rassemblement du groupe a aussi lieu de façon locale. En 1784, un certain Mistral, commissaire à la Marine dans la ville du Havre, cherche parmi les réfugiés acadiens de son département un légataire à la pension accordée à la défunte réfugiée Françoise Pitre. Malgré la dernière volonté de Pitre, « que cette pension soit accordée à sa fille nommée Ozide Lavergne », Mistral « fait assembler les Accadiens de son département pour qu'ils fassent connaître celui d'entre eux qui mérite cette

32 Jean-François Mouhot, *Les réfugiés acadiens en France : l'impossible réintégration ? 1758-1785*, Sillery, Septentrion, 2005, 455 p.

33 Bibliothèque municipale de Bordeaux, Manuscrits 1480, « Lemoine à Boynes », juin 1772.

34 Christopher Hodson, *op. cit.*, p. 171.

préférence³⁵ ». Cette pratique française de rassemblement des Acadiens montre une volonté de sédentarisation du groupe par la bienfaisance d'État : selon la ville ou le département, les ordonnateurs distribuent des subsistances en fonction du nombre et des besoins des Acadiens, il faut donc préserver un groupe selon ces critères administratifs³⁶. Cette pratique s'étale dans le temps : en effet, il est précisé plus loin dans le document que le commissaire s'est déjà livré à la même pratique l'année précédente. Par ailleurs, les Français ont tout intérêt à rassembler un groupe pour mieux le mobiliser dans des entreprises ultérieures d'aménagement territorial aux colonies des Caraïbes³⁷.

Anne Suzanne Richard et Marie Jeanne Jégou du Laz : une correspondance inédite

Les réfugiées acadiennes en France n'acceptent pas toutes les départs pour des colonies lointaines et certaines s'écartent du groupe rassemblé afin d'exercer une profession leur garantissant de subvenir à de nouveaux besoins familiaux. De plus, la subsistance octroyée par l'État monarchique français est souvent insuffisante pour leurs besoins, car elles sont parfois seules avec des enfants à charge (on peut ici s'interroger sur le rôle de la solidarité du groupe acadien, puisque ces femmes se voient contraintes de solliciter de l'aide extérieure). En outre, elles s'intègrent plus facilement à la vie locale par l'entremise d'un emploi. On relève ainsi en 1785 parmi les Acadiennes de Nantes, les mentions : « domestique, femme de chambre, journalière, fileuse, lingère, couturière, tailleuse, voilière³⁸ ». Cette professionnalisation montre toute la constitution

35 Archives nationales d'outre-mer, « Secrétariat d'État à la Marine, personnel colonial ancien », coll. E 337.

36 Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation, 1755-1776*, Bruxelles, Peter Lang, 2018, 201 p.

37 Yves Boyer Vidal, *Le retour des Acadiens : errances terrestres et maritimes, 1755-1850*, Neyron, Éditions du Gerfaut, 2005, 104 p.; Christopher Hodson, "A Bondage So Harsh: Acadian Labor in the French Caribbean, 1763-1766", dans *Early American Studies*, vol. 5, n° 1, 2007, p. 95-131; Marion Godfroy, *Le dernier rêve de l'Amérique française*, Paris, Éditions Vendémiaire, coll. Écho, 2014, 285 p.

38 Jean-François Mouhot, *op. cit.*, p. 172

à l'échelle individuelle d'une volonté féminine d'autonomisation par le salariat. Un grand nombre de couturières acadiennes s'organisent entre sœurs. Les trois sœurs Sophie Euphrosine, Pauline Marie et Anne Marie Granger sont ainsi couturières à Cherbourg³⁹.

Les salaires sont moitié moindres par rapport à ceux des hommes. Par ailleurs, en métropole, les disparités professionnelles sont actées par le droit. Les corporations masculines interdisent aux femmes l'exercice d'un grand nombre de métiers⁴⁰. Pourtant, en 1786, Anne Suzanne et ses deux sœurs, Marguerite Rosalie et Marie Esther, souhaitent ne pas être inquiétées par ces corporations pour leurs activités de tailleuse et de lingère. Leurs demandes nous sont connues par un rapport du subdélégué de l'intendance de Morlaix qui précise : « Comme elles sont assez occupées, elles ne réclament point de solde. Mais craignant d'être inquiétées par la communauté des tailleurs, elles demandent qu'on veuille bien leur accorder toute franchise pour exercer leur profession⁴¹. » Les sœurs Richard veulent ainsi agir sur leur subsistance par leur commerce. Les toiles dites « bretagnes » étaient en effet l'objet d'un commerce florissant dans cette province jusqu'au milieu du XVIII^e siècle⁴². Baudry note toutefois que « la production des toiles avait déjà beaucoup diminué, et ce commerce périclitait, au moment où Suzanne Richard constate la rareté de ce tissu à Morlaix⁴³ ». Cette activité demeure néanmoins le lieu d'une intégration sociale réussie, comme le note l'historien Jean-François Mouhot à propos d'Anne Suzanne Richard :

Le repli sur les souvenirs d'un passé heureux semble étranger à Suzanne Richard. Cette dernière, visiblement mieux intégrée, paraît n'éprouver aucun regret à l'idée de n'avoir pas suivi ses compatriotes

39 Archives nationales d'outre-mer, coll. E 308.

40 Daryl M. Hafter, *Women at Work in Preindustrial France*, Philadelphie, Pennsylvania State University, 2007, p. 70-89, 349 p.

41 Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, coll. C 2453.

42 Pierre Goubert, *Familles marchandes sous l'Ancien Régime : les Danse et les Motte de Beauvais*, Paris, SEVPEN, 1959, p. 135-157, 500 p.

43 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 2, p. 80.

en Louisiane, mais semble toutefois également solidaires de ses compatriotes demandant dans le même temps une émigration vers l'Amérique septentrionale⁴⁴.

On connaît peu de chose sur la période qui précède l'établissement du commerce des sœurs Richard à Morlaix. L'enfance et l'adolescence d'Anne Suzanne Richard sont inconnues hormis ce commentaire de Jeanne Baudry : « Pour une époque où régnait encore l'obscurantisme de l'ancien régime privé des bienfaits de l'instruction obligatoire et gratuite, cette couturière ne s'exprime pas trop mal⁴⁵. » Richard aurait donc pu bénéficier d'une instruction pendant ces années en France où elle a appris à lire, écrire et compter. Baudry nous la présente ensuite en ces termes :

Un certain nombre de nos lettres, signées Suzanne Richard, ayant trait à des emplettes et commissions à faire à Morlaix proviennent d'une ancienne couturière ou femme de chambre de Madame du Laz (jeune veuve de Villiers de Lisle-Adam, devenue comtesse du Laz par son second mariage et châtelaine de Trégarantec), que celle-ci paraît aimer beaucoup et qui, de son côté, lui semble très dévouée. C'était la personne de confiance de Madame du Laz à Morlaix⁴⁶.

Richard précise également à la fin d'une de ses lettres que les deux femmes se prêtent des livres : « Je vous envoie les œuvres de Madame Genlis mais je prends la liberté de garder les *Annales* jusqu'au départ de M. du Laz car mon beau-frère, qui est icy, désire les voir. Je vous prie de recevoir mes remerciements de ces livres⁴⁷. » Richard est donc lettrée, instruite et participe à une culture du livre peu présente dans les milieux populaires de la fin de l'Ancien Régime⁴⁸.

44 Jean-François Mouhot, «Les réfugiés acadiens en France (1758-1785) : l'impossible réintégration ?», thèse de doctorat en histoire, Institut universitaire européen, Florence, 2005, annexes à la thèse, volume II, p. 45, <http://jfmouhot.free.fr/prive/documents/Annexes.pdf>

45 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 1, p. 306.

46 *Ibid.*

47 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 2, p. 78.

48 Voir Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, 400 p.

Cette « Madame du Laz », ou Marie Jeanne de Kersauson, née le 17 avril 1747 à Guipavas, fille d'un conseiller au parlement de Bretagne, est issue de la petite noblesse bretonne⁴⁹. Durant ces années de correspondance, les sentiments d'affection des deux femmes l'une pour l'autre transparaissent dans leurs lettres. Dans une lettre du 16 septembre 1785, Richard écrit : « Je suis on ne peut plus reconnaissante de votre attention de me donner vous-mêmes de vos nouvelles. Je ne puis vous exprimer le plaisir que cela m'a fait, car j'étais depuis longtemps bien inquiète de votre santé. Je suis enchantée qu'elle commence à se rétablir⁵⁰. » Richard inscrit aussi cette affection dans un réseau de connaissances où la réciprocité des sentiments semble partagée : « Mr de Saint-Martin est arrivé depuis longtemps... Je lui ai fait vos compliments et il a été bien aise d'apprendre de vos nouvelles » « ainsi que Madame de Campanolle qui s'intéresse toujours beaucoup à vous⁵¹. » Le dévouement de Richard envers du Laz est rappelé dans sa lettre datant du 31 mai 1786 où elle écrit : « Ne craignez jamais de m'importuner de vos commissions et de tout ce que je suis dans la position de faire pour vous⁵². » Toutefois, cette « affection » est aussi à contextualiser dans la relation commerciale qui unit les deux femmes. Richard précise souvent qu'elle achète de nombreuses toiles et autres étoffes (dont elle précise les prix dans des petites listes qu'elle joint aux lettres pour être plus tard remboursée par du Laz) pour confectionner robes et chapeaux.

La correspondance demeure toutefois une source historique ambiguë où l'émotion se mêle à la raison, brouillant les frontières entre les domaines intime et public, interrogeant la nature « neutre » de l'écriture. L'affection, feinte ou exagérée, est ici aussi motivée par la raison du clientélisme, grande originalité de la relation entre les deux femmes, puisque Richard vend des tissus et se trouve donc dans une position de micropouvoir par rapport à

49 « Société généalogique man8rove », <https://man8rove.com/fr/profile/uimduolm-marie-jeanne-de-kersauson>

50 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 1, p. 307.

51 *Ibid.*, p. 307.

52 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 2, p. 79.

du Laz, fidèle cliente. Cette condition de femme d'affaires n'est pas unique chez les réfugiées acadiennes de cette époque. De fait, on compte également Vénérande Robichaux à Québec⁵³ et Félicité Cyr à Memramcook⁵⁴.

Dans sa lettre de 1785, Richard nous livre davantage d'informations sur ses propres relations aux autres réfugiés acadiens :

Au sujet de nos affaires, dont vous avez la bonté de vous intéresser, il n'y a encore rien de décidé. Nous ne savons pas encore quel sera notre sort. On espère cependant que cela se décidera dans le cours de l'hiver. Vous savez sans doute qu'il y a la moitié des Acadiens qui étaient ici qui sont partis pour la Louisiane. Quand nous aurons quelque chose de nouveau, je prendrai la liberté de vous en faire part⁵⁵.

Elle nous apprend également que du Laz a déjà rencontré sa famille : « Mes parents sont bien sensibles à votre bon souvenir et vous prient d'agréer leurs respects. J'ose aussi vous prier de les faire agréer de notre part à M. le comte du Laz et à mademoiselle⁵⁶. » D'où la question du moment précis et des circonstances exactes dans lesquelles les deux femmes se sont rencontrées : est-ce durant le séjour de Marie Jeanne du Laz à Morlaix alors qu'elle venait de perdre son mari et qu'elle vivait alors chez son père ? Est-ce au moment où cette dernière déménage, Anne Suzanne étant peut-être déjà présente sur les terres du comte du Laz où son père aurait pu travailler comme ouvrier agricole ? Marie-Jeanne du Laz aurait-elle rencontré Anne Suzanne Richard dans le cadre de ses activités commerciales pour lesquelles elle jouissait d'une réputation dans la ville de Morlaix ? Dans ce cas, pourquoi lui aurait-elle présenté sa famille ?

Si ces questions subsistent et demeurent sans véritables réponses, la confiance entre les deux femmes ne fait, quant à elle, nul doute. Cette proximité est d'autant plus surprenante que non

53 *Dictionnaire biographique du Canada*, http://www.biographi.ca/fr/bio/robichaux_venerande_7F.html

54 « 1755 : l'Histoire et les histoires », <http://139.103.17.56/1755-html/indexc5f9.html?id=010707000&lang=fr&style=J&admin=false&linking=>

55 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 1, p. 307.

56 *Ibid.*, p. 308.

seulement Anne Suzanne Richard n'est pas une « locale », mais elle est aussi issue d'un rang inférieur. Leur relation transcende donc des rapports de rangs et d'ordres régissant la vie sociale des provinces françaises⁵⁷. Un lien de confiance entre les deux femmes est palpable dans une lettre datant du 31 mai 1786 où Richard décline une invitation :

Je suis au désespoir d'être dans l'impossibilité de pouvoir profiter de la belle occasion que vous me proposez pour aller passer quinze jours avec vous. Ce serait le plus grand plaisir que je désirerais me procurer mais, étant chargée d'ouvrage comme je le suis dans ce moment icy, je ne peux m'absenter sans m'exposer à perdre mes pratiques⁵⁸.

L'activité professionnelle de Richard compte beaucoup pour elle sans que l'on ne sache si cela provient d'un besoin financier ou autre. Elle ajoute : « [Cette activité] est la seule raison qui peut me retenir, et je vous dirai même que, depuis longtemps, j'avais le projet, si j'eusse pu avoir un moment à moi, d'aller passer quelque temps avec vous, mais je n'ose pas promettre ce qui ne dépend pas de moi⁵⁹. »

Ces liens de confiance s'étendent à l'argent pour lequel Richard semble pouvoir disposer en toute liberté. Dès la lettre de 1785, Richard mentionne déjà une forme de collectivisation des ressources sous la forme de crédits. Elle écrit ainsi en date du 31 mai 1786 : « J'ai mis six aunes à votre compte et les vingt-quatre aunes pour M. le Bris. M. du Laz doit me le payer, et, avec les 100 livres que vous m'envoyez, vous mettrez à jour votre mémoire qui monte à 73 livres 13 sols 6 deniers, comme il me reste à vous depuis votre ancien mémoire⁶⁰. »

La confiance que voue du Laz à Richard semble à plusieurs reprises émaner des compétences professionnelles de cette dernière. En effet, celle-ci se révèle douée dans les activités de

57 Vincent Milot et Philippe Minard, *La France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 56-88, 380 p.

58 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 2, p. 76.

59 *Ibid.*, p. 77.

60 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 1, p. 8.

négociations commerciales, comme elle l'indique elle-même : « La toile est en deux morceaux. Il y a dans un des morceaux, 23 aunes et tiers et, dans l'autre, 6 aunes deux tiers. Je suis bien fâché, de n'avoir pas pu faire mieux, mais les toiles sont devenues sy chères et sy rares que j'ai encore eu de la peine à l'avoir telle qu'elle est à 20 sols l'aune⁶¹. » Ce à quoi elle ajoute : « M. du Laz doit me les payer, et, avec les 100 livres que vous m'envoyez, vous mettrez à jour votre mémoire qui monte à 73 livres 13 sols 6 deniers⁶². »

Richard précise à plusieurs reprises qu'elle travaille aussi pour du Laz en lui préparant les divers articles pour lesquels elle achète les matériaux : « Vous aurez vos souliers et vos coiffes par M. du Laz. J'aurai bien désiré savoir la façon dont vous désirez que vos bonnets soient montés, mais je ferai pour le mieux⁶³. » Le 13 mars 1789, Richard effectue aussi pour du Laz d'autres achats que ceux liés aux toiles : « Vous devez avoir reçu le petit ménage de Mademoiselle Suzanne. Je l'aurais eu à meilleur marché en bois, mais ils sont fort cassants⁶⁴. »

Cette correspondance sert aussi de circuit d'informations. En effet, à travers ces lettres, on remarque qu'Anne Suzanne sert de relais d'informations à la comtesse du Lazen l'entretenant de la vie quotidienne dans Morlaix, du prix des toiles, de ses nouvelles rencontres. La correspondance présente aussi un intérêt dans la découverte de relations sociales plus spécifiques qui se nouent autour de la figure d'Anne Suzanne à partir de son activité professionnelle. Ces relations sociales sortent Anne Suzanne de son giron familial et de son groupe originel : la communauté de réfugiés acadiens de Morlaix, pour la situer dans des interactions où elle sert d'intermédiaire entre divers milieux sociaux et professionnels, hommes et femmes du « peuple » et élites aristocratiques. Dans la lettre du 31 mai 1786, elle montre qu'elle est une amie du couple du Laz : « j'ai eu le plaisir d'apprendre de vos nouvelles par Mr le comte du

61 *Ibid.*, p. 8.

62 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 2, p. 77.

63 *Ibid.*, p. 78.

64 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 1, p. 16.

Laz qui m'a fait l'honneur de venir me voir » ainsi que de leur fils : « Je souhaite la meilleure santé à Mr Joson (Joseph né en 1783)⁶⁵ » et c'est par cette amitié/clientèle qu'elle s'ouvre à un réseau croisant les milieux sociaux, mentionnant aussi bien madame de Kervas-douez, la femme d'un capitaine de régiment de chasseurs à cheval, qu'une simple femme de chambre.

Le 29 janvier 1789, Richard recherche ainsi une femme de chambre pour du Laz. Cette recherche montre une intégration sociale qui s'étend aux milieux populaires :

[...] voyant votre embarras, je me suis empressée à vous chercher une femme de chambre. Je crois que j'ai trouvé votre fait. Elle n'a ni l'âge, ni la taille que je lui aurais voulu, mais elle a des talents et des qualités qui la dédommagent bien et je suis persuadée qu'avec les dispositions que je lui connais et vos bons conseils, vous en ferez un excellent sujet... Elle est bonne tailleuse et aimant l'ouvrage, soit de son état ou autre. Elle travaille aussi au linge et est adroite à différentes petites choses qui sont utiles. Pour sa conduite, elle m'a toujours paru exemplaire. Elle est bien élevée appartenant à de braves gens... elle a été élevée avec une tante fort pieuse⁶⁶.

Malheureusement souffrante, cette jeune femme de ménage dut être rapidement renvoyée du château.

La marge d'autonomisation ouverte par Anne Suzanne montre qu'elle s'appuie sur des liens à la fois formels et informels pour ouvrir des sphères officieuses de pouvoir à partir d'une activité professionnelle. On perçoit aussi la place accordée aux acteurs externes du groupe acadien qui viennent renforcer ses propres liens familiaux, Richard impliquant progressivement ses sœurs dans son activité commerciale. Cette marge rend ici compte d'une forme d'agentivité féminine par l'étendue d'un réseau qui passe par différents types d'interactions sociales. À l'aide de ce réseau dont elle ne se départit pas, Anne Suzanne Richard intègre d'elle-même d'autres milieux sociaux, économiques et professionnels qui lui servent aussi de « carnet d'adresses » pour de futurs clients. Cette

65 Jeanne Baudry, *op. cit.*, volume 2, p. 163.

66 *Ibid.*, p. 164.

marge recouvre donc un réseau social indispensable au passage de cette femme réfugiée de la sphère privée vers la sphère publique.

Conclusion

Signalons l'absence des réfugiées acadiennes dans la production historique sous trois aspects distincts. Sur le plan idéologique, elles sont avant tout le symbole de la cause nationale et leur rôle se limite à la cellule familiale où elles corroborent l'expérience masculine dominante. Sur le plan historique, le sujet « réfugiée acadienne » n'est ni situé, ni recherché, ni valorisé, c'est le Grand Effacement. Pourtant, en plusieurs points de l'Atlantique, l'expérience des femmes diffère de celles des hommes où celles-ci doivent se réorganiser et surtout se réinventer en l'absence de maris, de pères, de frères. De surcroît, cet effacement a peut-être lui-même généré des identités qui restent toujours sujettes à découverte. Ces identités pourraient être produites par des liens de solidarité entre femmes (quels que soient leur nature) renforçant la communauté. Par leur présence active, les femmes ont peut-être aussi octroyé d'autres sens au concept de « communauté » qu'il serait aujourd'hui possible de mettre à jour en réinventant par le langage de nouveaux concepts à même de traduire leur parole dans les archives.

Les femmes sont rendues invisibles aussi sur le plan théorique où l'agir des réfugiées reste encore un grand impensé historique. Dans la plupart des textes historiques, cet agir disparaît derrière celui des hommes, tournés vers la reconstitution d'une communauté perdue. Le sens historique octroyé à la notion de communauté acadienne n'est jamais interrogé par le genre, car on lui nie sa capacité d'action. Dans le cas présent, les femmes ont été capables de solidarité et d'organisation entre elles, car le genre a déterminé des besoins similaires. Or dans toute l'historiographie de la déportation, on fait jouer aux femmes un rôle inverse : elles sont tournées vers la reconstitution d'une communauté perdue et non vers une communauté produite par des besoins spécifiques. Cette différence n'est pas synonyme de divorce avec le réseau familial, et par conséquent, n'est pas non plus synonyme d'entreprise

individuelle. Elle est simplement synonyme d'une histoire ignorée du groupe parce que tue. L'accumulation de traces et d'archives provenant d'administrateurs coloniaux et autres « hommes forts » de la place publique aux dépens des correspondances et des témoignages privés apparaît donc aujourd'hui comme une stratégie usée en ce que les mêmes acteurs ressortent chaque fois renforcés dans leurs rôles et pouvoirs sur le groupe. De façon générale, l'agir féminin en milieu colonial français à l'époque moderne n'est jamais étudié. Comment des femmes issues des milieux populaires, réprouvées par des politiques de bannissement, puis accueillies sans aucun statut prennent-elles la parole non pas pour réparer mais construire une vie ?

En cela, la correspondance entre deux femmes issues de deux mondes divergents : le terrain colonial et la vie de château en Bretagne sous l'Ancien Régime, montrent des interactions originales et des paroles nouvelles. Leurs interactions épistolaires révèlent toute l'importance du genre dans l'étude des Acadiennes et Acadiens déportés en ce qu'elles présentent un dialogue qui s'instaure dans la sphère domestique, mais s'ouvre à des horizons plus larges liés à la sphère publique et à la collectivité.

Unique, cette correspondance est aussi la preuve d'interactions féminines spécifiques, génératrices d'intégration et d'hybridation, n'ayant pas eu cours chez les membres du groupe déporté attachés à l'idée de « retour ». L'utilisation d'une langue et de références culturelles communes, au-delà d'une simple proximité produite par une rencontre contingente, montre aussi des adaptations mutuelles vectrices d'égalité et d'inclusion.